

**Assemblée annuelle du 28 février 2019 à 19h00 à la
buvette du FC le Mouret**



Nous avons le plaisir de vous inviter à l'assemblée ordinaire du football-club
Le Mouret avec l'ordre du jour suivant :

- 1 Introduction et lecture du tractanda;
- 2 Procès-verbal de l'assemblée générale du 23 août 2018;
- 3 Présentation du projet de fusion avec le FC Ependes-Arconciel
- 4 Approbation du projet de fusion
- 5 Divers

Le procès-verbal de la dernière assemblée ne sera pas lu, mais pourra être consulté
une heure avant l'assemblée tout comme les statuts et la convention de fusion.

En espérant avoir le plaisir de relever votre présence, nous vous prions de croire, , à
nos salutations les plus cordiales.

Le Mouret, le 8 février 2019

 Laurent Tercier Président	 Martine Halter Secrétaire
---	---